

Introduction

► LE COMITÉ D'ORGANISATION DE LA JOURNÉE NATIONALE DE L'INSUFFISANCE RÉNALE CHRONIQUE

Ce supplément à la revue FNAIR n° 88 est destiné à permettre à tous ceux qui n'ont pas pu assister au colloque du 22 septembre à la Sorbonne de prendre connaissance de toutes les interventions, ainsi que des résumés des tables rondes.

Ce colloque fut très riche en informations et, surtout, en témoignages positifs de patients. Mais le plus important est que nous avons pu, enfin, faire prendre conscience aux décideurs du véritable enjeu de santé publique que représente l'insuffisance rénale chronique.

C'est grâce à notre ténacité, depuis de nombreuses années, que nous avons pu obtenir, avec l'aide des sociétés savantes de néphrologie (société de néphrologie, société francophone de dialyse, société de néphrologie pédiatrique), cette prise de conscience qui s'est traduite par la conception du plan triennal insuffisance rénale chronique que nous a proposé le Ministre Délégué à la Santé, M. Bernard Kouchner.

Ce plan comporte les huit objectifs suivants : mieux prévenir l'insuffisance rénale chronique ; mieux connaître la situation et les besoins des personnes en insuffisance rénale chronique terminale ; régionaliser et redéfinir l'organisation des soins de la dialyse ; promouvoir la qualité des soins ; favoriser la réinsertion sociale et professionnelle ; améliorer l'accès à la greffe de rein ; développer la Recherche clinique et améliorer la situation démographique des néphrologues. L'accent est tout particulièrement mis sur la suppression de l'indice de besoins pour les postes de dialyse et son remplacement par la mise en place d'un nouveau système de régulation de la dialyse. Des comités régionaux de l'insuffisance rénale seront créés, associant les professionnels de santé, les associations de malades, les différents organismes d'assurance maladie ; ils seront chargés de contribuer à la définition et à la mise en œuvre de la politique de l'insuffisance rénale chronique de leur région. Enfin, la promotion du prélèvement de greffon rénal, afin de réaliser 600 greffes

supplémentaires par an d'ici 2004, soit environ 2500 greffes de rein par an.

Nous veillerons à ce que cet engagement du Ministre se traduise en actes. Déjà, une première réunion du Comité de pilotage concernant le dispositif de régulation de l'activité de dialyse a eu lieu le 22 octobre 2001. Nous y avons participé, tout comme nous participons au groupe de travail de la Direction de l'Hospitalisation et des Soins sur ce thème.

Le Ministère de la santé s'est engagé, conformément au souhait du Ministre, à publier des textes pour le premier trimestre 2002.

Ces avancées, majeures pour le traitement de l'insuffisance rénale chronique, n'auraient pu avoir lieu sans les interventions de M. Bernard Kouchner, Ministre délégué à la santé, qui a inscrit l'IRC dans ses priorités de santé publique, en février 2001, et de son conseiller, M le docteur François Bourdillon ; de M. Edouard Couty, Directeur de l'Hospitalisation et des Soins (DHOS) et de son conseiller technique, Mme Danielle Toupillier ; de Mme le docteur Brigitte Lantz, conseiller médical à la DHOS ; et, enfin, de Mme Myriam Revel, sous-directrice de l'organisation générale du système de soins à la DHOS et de Mme Natacha Lemaire, chef de bureau à la DHOS, qui auront la lourde tâche de la mise en œuvre de ce plan, dont le chef de projet est le professeur Chanard, Président sortant de la Société de Néphrologie.

Nous ne pouvons terminer cette introduction sans remercier chaleureusement nos parrains et marraines, qui ont pris fait et cause pour l'insuffisance rénale chronique à travers ces deux journées, en participant au colloque, et en se rendant sur les lieux des manifestations du 23 septembre, en particulier à Paris : SAR la princesse Chantal de France, la Baronne Edmond de Rothschild, le comédien Daniel Gelin, dont l'engagement à nos côtés est quotidien, et le footballeur Youri Djorkaeff. Nous remercions également M. François de Closets pour sa compréhension de la maladie rénale et sa contribution à la réussite de ce colloque.